

**CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES**
« Vers l’affirmation d’un véritable projet social de territoire à Schœlcher »
Mardi 08 Novembre 2016 - Salle des Délibérations de l’Hôtel de Ville

**INTERVENTION DU MAIRE
FIL CONDUCTEUR**

Monsieur le Président de la CAF Martinique,
Monsieur le Directeur de la CAF,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualité,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce matin, à l’hôtel de ville de Schœlcher afin de procéder à la cérémonie officielle de signature entre notre Ville de Schœlcher et la Caisse d’Allocations Familiales de la Martinique de la Convention Territoriale Globale de Services aux Familles.

En décidant de s’engager réciproquement à travers cette convention, nos deux institutions entendent renforcer et compléter leurs actions respectives en direction des familles et singulièrement, à l’intérieur des familles, en direction des enfants, des adolescents et des jeunes.

Au travers de cette convention, véritable outil stratégique fédérateur, nos deux institutions entendent définir, à partir d’un diagnostic partagé, une démarche et des modalités de mise en œuvre du projet social de territoire de la Ville de Schœlcher.

De part cette convention, nos deux institutions entendent partager des enjeux communs, proposer des réponses concrètes, associer les partenaires, les associations et les habitants et encourager les expérimentations et les projets innovants.

Au sein d’un territoire en pleine mutation et dans un environnement de plus en plus contraint, la Ville de Schœlcher connaît, comme toutes

les villes, une évolution de ses problématiques sociales. De nouvelles formes de fragilité et de précarité sont apparues, les formes traditionnelles de solidarité ont changé.

Il y a nécessité pour nos deux institutions qui sommes en responsabilité et en charge de ces questions de prendre en compte ces évolutions, de « re-questionner » les actions existantes et d'inventer de nouvelles formes de réponses sociales.

Dès notre arrivée aux responsabilités en 2008, notre équipe municipale a très rapidement affirmé une démarche sociale globale qui vise à préserver et à renforcer la dimension du vivre ensemble au travers de concepts et de projets innovants.

Je citerais, pour exemple :

- le projet éducatif territorial basé autour du concept « Bien grandir à Schœlcher »,
- le schéma gérontologique communal articulant le programme « Bien vieillir à Schœlcher »,
- une stratégie territoriale de prévention de la délinquance dans le cadre du CLSPD,
- un projet local de cohésion sociale visant à accompagner les familles en difficulté et à conforter le développement social des quartiers.

Tous ces projets et concepts sont, actuellement, dans un processus de mise en œuvre.

La signature de cette Convention Territoriale Globale de Services aux Familles est donc très importante pour nous, Ville de Schœlcher, car, par sa nature transversale et fédératrice, elle nous permettra de conforter, de consolider le lien entre les projets sectoriels existant que je vous ai cités.

La signature de cette convention est, sans conteste, une étape importante pour la Ville de Schœlcher, dans sa démarche de construction de son projet social de territoire.

Au nom de la Ville de Schœlcher, je remercie très sincèrement et très fortement la CAF de nous accompagner dans cette démarche.

En sa qualité d'acteur majeur de la politique sociale la contribution, l'action de la CAF à nos côtés est indispensable et essentielle.

Je l'ai dit tout à l'heure : la Convention Territoriale Globale se situe au carrefour des politiques locales et de la politique familiale.

J'attends de cette convention que nos deux institutions aillent le plus loin possible dans l'analyse des besoins sociaux et partagent des projets de développement social local dont les piliers doivent être :

- l'innovation
- les solidarités
- la proximité

Notre vision est très claire à ce niveau.

Nos axes stratégiques prioritaires sont très précisément identifiées : ils sont au nombre de 5 :

Axe 1 : Favoriser l'épanouissement de chaque enfant et de chaque jeune du territoire en leur permettant d'avoir une place et un rôle dans la vie locale, durant les différents temps de vie

Axe 2 : Accompagner les publics fragilisés et leur famille et favoriser leur épanouissement

Axe 3 : Renforcer le « bien-vivre ensemble » par le soutien à la vie associative

Axe 4 : Faciliter l'accès aux droits et lutter contre la précarité des familles

Axe 5 : Accompagner les projets de développement de l'accueil de la petite enfance

Je ne vais pas vous les présenter dans le détail. Ce qui est, à mes yeux, le plus important est la nécessité de nous inscrire dans une démarche d'excellence basée sur l'innovation sociale, sur l'innovation éducative.

Pour exemple, je citerai :

- dans le domaine éducatif, le dispositif NAP mis en place depuis deux ans dont il convient de renforcer la qualité et la diversité de l'offre éducative proposée avec pour objectif d'une part, de

permettre à nos enfants schoelchérois de découvrir et d'être sensibilisés à la pratique sportive, culturelle et artistique et, d'autre part, de permettre à ces mêmes enfants, dans le cadre d'un dispositif que l'on pourrait appeler « classe relais » d'accéder à un club, à une association, pour l'activité qui l'intéresse et pour laquelle il présente des aptitudes repérées, en accompagnant, le cas échéant, la famille

- dans le domaine de l'animation territoriale des quartiers, il me semble important de conforter la démarche, déjà initiée, d'accompagner nos associations de quartiers qui se mobilisent et sont acteurs à nos côtés du dispositif d'innovation sociale de nos quartiers (ex. : des opérations « Vakans ti moun chelchè, Nos quartiers s'animent, Karavan Nwel... »)
- et pour finir dans le domaine de l'accès aux droits et de la lutte contre la précarité des familles, le dispositif « Rendévous Yonn a lot » qui est une action innovante permettant d'apporter des informations relatives à l'accès aux droits dans les quartiers au plus près des familles. Nous l'avons expérimenté et je sais que vous l'avez déjà partagé avec nous, mais il convient ensemble de le densifier, de le consolider, de le faire connaître et partager : on répondra là à une exigence qualitative de proximité.

On pourrait encore développer notre exemple : mais ce n'est pas l'essentiel ce matin.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, je compte sur la bonne collaboration de nos services respectifs qui vont composer le comité de pilotage et le comité technique en charge de l'animation de cette convention pour que nos deux institutions soient fières de la construction d'un modèle de projet social de territoire qui pourra servir d'exemple.

Je vous remercie de votre bonne attention.